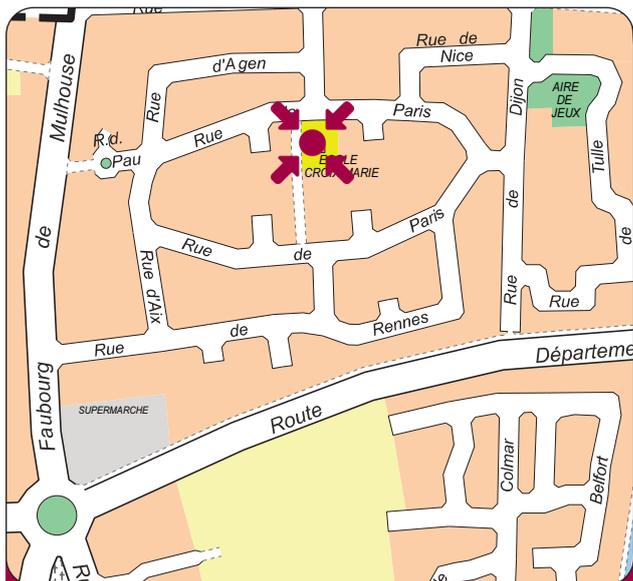


RENCONTRE EN KARTIER

Diagnostic en marchant



*En cas de fortes pluies, la rencontre sera reportée à une date ultérieure qui vous sera communiquée sur le site internet de la ville : <https://www.ville-kingersheim.fr>

AFIN DE FACILITER L'ORGANISATION DE LA RENCONTRE, MERCI DE CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION À L'ADRESSE MAIL CI-DESSOUS.

Si vous ne pouvez pas participer à cette rencontre, vous pouvez nous envoyer vos questions ou sujets que vous voulez voir aborder par mail.



Pour toute information complémentaire : agora@kingersheim.fr
Tél. 03 89 57 04 07

Mairie - Place de la Libération
B.P. 80074 - 68262 KINGERSHEIM CEDEX

RENCONTRE EN KARTIER

Diagnostic en marchant



QUARTIER CROIX MARIE



À partir d'avril 2022, une équipe composée d'élus et de collaborateurs de la mairie ira à la rencontre des habitants dans leur quartier à raison de 3 quartiers différents par an.

Cette rencontre sous forme de déambulation permettra d'échanger sur les points de satisfaction, les problèmes rencontrés et la manière dont il sera possible d'y répondre collectivement.

**RENDEZ-VOUS LE JEUDI
07 AVRIL 2022 À 18H**

à l'école maternelle Croix-Marie,
7 rue de Paris à Kingersheim.





Retour sur vos propositions faites lors de la déambulation du 9 avril 2019 : point d'avancement.

Trafic automobile de transit important rue d'Agen et d'Aix et vitesses excessives

Sens interdit installé depuis la rue de l'Entente avec accès possible pour les riverains (suite consultation des habitants du quartier).

Rond-point rue d'Aix / rue de Paris

Balises blanches posées pour matérialiser le rond-point.

Demande d'un stop au niveau du n°22 rue de Paris

La matérialisation du rond-point a été privilégiée à l'installation d'un stop.

Passage piéton demandé rue de Paris

Il a été tracé au niveau du n° 18.

Demande d'interdiction de stationnement rue de Paris au niveau du n°24

Cette proposition n'a pas été retenue.

Constat de vitesse excessive au niveau du n°61 rue de Paris

Comptage routier réalisé en octobre 2019. Constat suivant : 3 % des véhicules circulant dans le sens rue d'Agen → rue de Dijon dépassent de plus de 10 Km/h la vitesse autorisée. Dans l'autre sens, 11% de véhicules dépassent de plus de 10 Km/h la vitesse autorisée.

Etudier la possibilité d'aménager le terre-plein central au croisement rue de Paris / rue de Dijon pour en faire des places de stationnement (en remplacement du stationnement actuel sur les trottoirs)

Après étude technique, décision de ne pas aménager le terre-plein central en parking car trop dangereux.

Etudier la possibilité d'installer un panneau « cédez-le-passage » à l'angle de la rue de Paris et de la rue de Dijon (au bout du terre-plein).

Après étude technique, décision de maintenir la priorité à droite.

Demande d'un stop à l'angle rue de Rennes / rue d'Aix (dans le sens rue de Rennes → faubourg de Mulhouse)

Après étude technique, décision de conserver la priorité à droite actuelle.

Demande d'interdiction du stationnement devant le n°6 rue de Rennes

Le stationnement a été interdit (Arrêté Municipal n° 540/2019 du 23/09/2019)

Demande d'une ligne blanche axiale dans le virage rue de Rennes

Le traçage a été réalisé en 2019.

Demande d'interdiction du stationnement au niveau du n°11 rue de Dijon

Une croix jaune a été tracée à cet endroit.

Demande d'une ligne axiale au croisement rue de Dijon / rue de l'Entente

La ligne a été tracée.

Signalement de stationnement gênant au niveau du n°20 rue de Dijon

Pas de problème constaté par la Police Municipale. Trois places sont matérialisées au sol.

Demande de déplacement du panneau d'interdiction des poids lourds sur la RD 55 (sens Kingersheim → Sausheim) pour améliorer la visibilité

Le panneau a été déplacé et remplacé.

Sortie du Lidl sur la RD 55

Les travaux ont été réalisés en octobre 2019.

Devenir de l'ancienne école Croix-Marie

Projet en cours pour que le site reste dédié à la parentalité et la petite enfance.